

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3880 - Mardi 11 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

Le procureur confirme que Faïna a été violée puis assassinée



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS :

Trois psychologues pour renforcer la lutte contre la VBG

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles

Du 11 au 15 Mai 2021

Lever du soleil:

06h 15mn

Coucher du soleil:

17h 51mn

Fajr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 06mn

Maghrib: 17h 54mn

Incha: 19h 08mn



FAIT DIVERS

Des explosifs interceptés par la brigade des douanes à Mutsamudu ?

Kassim, un jeune originaire du village de Adda est arrêté par la gendarmerie vendredi dernier. Après une perquisition dans sa boutique, le Peloton d'intervention de la gendarmerie nationale aurait mis la main sur des cartons contenant des explosifs. Plusieurs commerçants seraient arrêtés à Sima.

Un colis suspect qui contiendrait un liquide « explosif » et d'autres matériels suspects auraient été trouvés dans un magasin. Notre source indique que les cartons saisis dans le magasin du premier suspect contiendraient des tiges et d'autres produits liquides dans un conteneur de grou-

page et des batteries ultra-fines. Selon notre interlocuteur, tous les commerçants ayant embarqué un colis dans ce conteneur seraient aux mains de la gendarmerie. Dans cette affaire, un homme a été arrêté après avoir subi une fouille approfondie dans sa boutique sise à Missiri, suivie d'une saisie de cartons, la nuit du vendredi dernier.

« A part les tiges de dynamites interceptées, des batteries ultra-fines seraient déjà dans les quatre murs de l'île », précise notre source. Selon nos informations à prendre au conditionnel, l'hypothèse d'un énième complot ne serait pas à écarter. « En se focalisant sur les déclarations des partisans du 26 mai 2021, on est en droit de se demander, comme la

tentative qui visait l'avion du président Azali », avance Saïd Hafidhou, un proche du régime.

Un fervent défenseur de mai 2021, bat en brève ce scénario. « C'est un coup, on cherche à emprisonner d'autres anjouanais avant le 26 mai 2021 », dit-il, avant d'ajouter que « on a monté un coup en décembre 2020 et mon cousin a passé 2 semaines à la gendarmerie pour rien ». Pourtant les autorités du pays sont toujours en alerte. La surveillance reste permanente à Anjouan où une tension est palpable ces dernières semaines. Notons que les dynamites seraient interceptées à bord du navire Dalia II, en provenance de la Tanzanie.

Nabil Jaffar



SOCIÉTÉ

Les élèves du lycée de Fomboni ont fait leur mea-culpa

Les cours au lycée de Fomboni ont bel et bien repris depuis lundi dernier après la manifestation des élèves qui avait défrayé la chronique. Les élèves qui étaient remontés contre les mesures de la hiérarchie qu'ils jugent très sévères se sont rendus compte qu'ils avaient brûlé les étapes à suivre avant de penser à descendre dans la rue et sont, par conséquent, venus présenter leurs excuses auprès de l'administration et certains enseignants.



Ce samedi au lycée de Fomboni, les élèves contestataires ont fait leur mea-culpa. « Nous reconnaissons avoir mal agi car nous avons brûlé les étapes pour descendre dans la rue. Un acte qui certes salit notre établisse-

ment et par la même occasion nos enseignants », reconnaît Miftahou, un représentant des élèves ce samedi devant des enseignants et l'administration à la tête desquels Abdou-

Elfakir Lahadji, le proviseur. Celui qui est considéré comme le meneur du mouvement a, au nom de ses collègues et à son nom propre, présenté ses excuses d'abord aux élèves

qui n'étaient pas d'accord avec la manifestation dans la rue, puis à tous les enseignants du lycée et surtout au proviseur et son administration.

Pour rappel, ces élèves du lycée étaient descendus dans la rue pour réclamer le départ du surveillant Joli et du proviseur car, selon eux, ils ont instauré une discipline « draconienne » dans cet établissement public et à laquelle les élèves ont dû mal à y faire face, allant de la tenue vestimentaire aux horaires, mesures face auxquelles la hiérarchie est intransigente. La manifestation a été rapidement dispersée par la gendarmerie et certains élèves ont été arrêtés et d'autres blessés. « Lorsqu'ils sont venus me voir pour reconnaître leur tort et me présenter des excuses, je leur ai répondu que

bien que je sois le chef, c'est un sujet qui touche en même temps l'administration et le corps enseignant et c'est pour cela qu'ils ont sollicité cette rencontre », explique Abou-Elfakir le proviseur du lycée.

« Certes nous sommes vos enseignants mais nous sommes aussi vos pères, vos mères grands frères et sœurs, nous ne pouvons qu'accepter vos excuses », ont-ils reçu comme réponse de la part des enseignants qui estiment que les élèves étaient « allés trop loin » alors que « tout devait se régler à l'interne ». Cependant ces élèves protestataires ont le devoir d'aller sensibiliser les autres sur les étapes à suivre pour des éventuelles revendications.

Riwad

FÉDÉRATION COMORIENNE D'ATHLÉTISME

A Madagascar en 2023, l'athlétisme compte recueillir une opulente moisson d'Or

Les Jeux des îles de l'Océan indien, prévus dans la Grande île en 2023, c'est presque demain. Sachant que la victoire se planifie, la Fédération Comorienne d'Athlétisme, par l'intermédiaire de son secrétaire général Hilmy Aboud Saïd, s'est mis déjà à l'œuvre, en termes de pré-détection et de détection des concurrents crédibles, issus de la diaspora. De binationaux de haut niveau, combattifs et conquérant, défendront avec conviction et efficacité le flambeau national à Madagascar.

Logiquement, les athlètes des pays/îles de la sous région doivent se préoccuper déjà de l'édition 2023 des Jeux des îles de l'Océan indien (Jioi), qui auront lieu à Antananarivo (Madagascar). En perspective de ces Jeux de 2023,

prévus dans la Grande île, le secrétaire général de la Fédération Comorienne d'Athlétisme (Fca), Hilmy Aboud Saïd, muni de son bâton de pèlerin, ne cesse de silloner l'Archipel, l'Océan indien et l'Europe en vue de dénicher des talents, du potentiel et des pépinières. « L'athlétisme est la discipline la plus adulée, en termes de médailles. En 2023, nous comptons débarquer en mercenaires à Madagascar. On se prépare déjà », annonce Hilmy. En clair, sachant que la victoire se mérite, et la gloire se planifie, l'homme fort de l'athlétisme comorien a lancé déjà les opérations de pré-détection et de détection. « Actuellement, nous sommes en contact approfondis avec des jeunes talents franco-comoriens, qui font leur épreuve avec satisfaction en France. Ils sont disposés à

défendre le flambeau national aux prochains Jioi de 2023 à Antananarivo. Ils incarnent l'optimisme, la confiance et un grand espoir », confirme l'un des pionniers de l'athlétisme comorien.

Certains de ces pépinières binationales ont connu les sélections de France Junior et Espoir. D'autres font parti des meilleurs sprinters de leur groupe. Enfin, une dernière catégorie représente des spécialistes en haie, une discipline au stade embryonnaire aux Comores. Aboud Saïd enchaîne : « C'est une équipe de mercenaires qui porteront haut les couleurs du pays en allant chercher l'Or, et viser l'excellence en 2027 si les Comores organisent les Jeux pour la 1ère fois de leur histoire ».

Les actions techniques, pédagogiques effectuées graduellement par

la Fca sont promotrices et salutaires. La méthodologie est une vitrine. A l'international, l'athlétisme comorien est la discipline sportive qui défend au mieux le flambeau national, et qui fait donc le plus d'honneur à la nation. Le secrétaire général de la Fca peut s'enorgueillir d'être à la tête de la discipline sportive la plus médaillée du pays : 5 Or, 3 Argent et 3 Bronze. Les Jioi de 2023, c'est presque demain. Les disciplines retenues doivent se mettre déjà à l'œuvre comme l'athlétisme, qui compte recueillir une opulente moisson de médailles, en l'occurrence d'Or.

Gondet Bm

Médailles d'Or

1/ Jioi en 1979 : basket-ball
2/ Jioi en 2023 Salhate

Djamaldine (400 metres haie)
3/ Jioi en 2007, Fetah Ahamada (110 m haie)
4/ Jioi en 2011, Djamchi Attoumani (800 m)
5/ Championnat d'Afrique Junior en 2009, Youssouf Mhadjou (200 m B/ Médailles d'Argent
1/ Jioi 2007, Fetah Ahamada, (100 m plat)
2/ Jioi 2011, Fetah Ahamada, (100m plat)
3/ Jioi 2019, Miftahou Mohamed (200 m steeple)

Médailles de Bronze

1/Jioi en 2007 Djamchi Attoumani (800 m)
2/ Jioi en 2007 Djamchi Attoumani (1500 m)
3/ Championnat d'Afrique Cadet en 2015, Miftahou Mohamed (200 m steeple)

Le procureur de Moroni confirme que Faïna a été violée puis assassinée

Deux jours après la découverte du corps sans vie de Faïna, une fillette de 5 ans qui était portée disparue 4 jours plus tôt, le procureur de Moroni a confirmé que la victime a été enlevée, séquestrée, violée puis tuée avant que son corps ne soit recouvert de broussailles dans les buissons. L'auteur

préssumé, un ado de 15 ans proche de la famille de la victime, a avoué les faits.

Devant la presse hier lundi 10 mai, le procureur de la République Mohamed Abdou a annoncé avoir retenu le chef d'inculpation d'assassinat

contre le bourreau de Faïna, cette fillette âgée de seulement 5 ans, dont le corps a été retrouvé sans vie trois jours après avoir été enlevée. Le procureur de Moroni confirme officiellement ce qui n'a été qu'un secret de Polichinelle : Faïna a été violée, tuée puis cachée dans des buissons.

L'auteur présumé de cet « assassinat », un jeune homme âgé de 15 ans, a avoué les faits qui lui sont reprochés. Un autre adolescent est lui aussi arrêté. Il est accusé de non dénonciation de crime. Il avait aperçu son copain en train de mettre en terre le corps de Faïna. L'auteur présumé, un proche de la famille de

la victime, a affirmé aux enquêteurs que la fillette s'était évanouie pendant l'acte de viol. Le parquetier a indiqué également que la victime avait un de ses membres inférieurs fracturé lorsque son corps inanimé a été découvert.

Andjouza Abouheir

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS :

Trois psychologues pour renforcer la lutte contre la VBG

Le commissariat au genre avec l'appui de l'UNFPA a recruté trois psychologues pour renforcer les services d'écoute dans la prise en charge psychosociale des victimes de violences basées sur le genre, plus particulièrement dans cette période de covid-19. Ces psychologues seront installés dans les différents locaux des services d'écoute des trois îles.

Pour assister les victimes de violence, le commissariat au genre en partenariat avec l'UNFPA a fait appel à l'expertise de trois psychologues. A cette occasion une cérémonie d'installation et de prise de contact avec les consultants psychologues recrutés il y a quelques semaines, a été organisée vendredi 07 mai dernier. Ces trois psychologues des cas de violence basée sur le genre seront basées dans les locaux des services d'écoute de Ngazidja, Anjouan et Mohéli. En effet, la violence basée sur le genre est un phénomène récurrent dans le monde et le pays ne fait pas exception. C'est ainsi que le Commissariat avec l'appui de l'UNFPA a recruté les trois psychologues pour renforcer les services d'écoute dans la prise en charge psychosociale des victimes plus particulièrement en cette période de



Covid-19.

La commissaire du genre, Mariama Hamada, fait savoir que dans le pays, ces violences étaient restées longtemps sous-estimées, malgré leur ampleur. Actuellement, grâce aux efforts de différents acteurs, ces violences commencent à être connues et publiées. Ce recrutement est un ouf de soulagement pour les victimes qui ont du mal à se relever. « C'est un grand soulagement pour nous tous car la prise en charge psychosociale a révélé pen-

dant plusieurs années une vraie défaillance. Des recommandations ont été notifiées à l'endroit du gouvernement et nous voilà sur la concrétisation. Je suis confiante que vos efforts vont encore se multiplier pour bien orienter vos interventions », renchérit la commissaire.

De son côté, la coordinatrice internationale du programme UNFPA, Edith Boni-Ouattara, a expliqué que l'UNFPA veille à ce qu'il y ait zéro violence basée sur le genre d'ici 2030 dans le monde

entier, c'est la raison pour laquelle cette action de prise en charge des survivants de VBG est salutaire. « Je salue l'engagement de la ministre de la santé à travers le commissariat au genre pour cette implication. Votre présence nous confirme l'engagement du gouvernement comorien d'une part à accompagner les ODD, notamment l'ODD5 pour l'équité et l'égalité des sexes, d'autre part à accompagner les engagements de l'UNFPA vis-à-vis de la population notamment pour l'atteinte des résul-

tats transformateurs à savoir zéro décès maternels, zéro besoin non satisfait en planification familiale et zéro violence basée sur le genre y compris les mariages précoces », explique Edith Boni-Ouattara, avant de rajouter que les violences basées sur le genre est un fait mondial et aucun pays n'est épargné mais l'implication de tout un chacun est très importante pour désamorcer la situation.

Bien que la violence basée sur le genre mette en péril la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie de ses victimes, elle reste entourée d'une culture du silence. Pour ce qui est de la prise en charge des survivants de violences basées sur le genre, elle doit être holistique. « La prise en charge médicale des coups, des blessures et des viols est parfois facile à assurer et peut être pour un court temps. Alors que tous les différents types de violence laissent des séquelles psychologiques, la plupart de temps, la prise en charge psychosociale est négligée et on enregistre des cas de suicides, des dépressions et de perte de confiance de soi, chez certaines personnes suite à une quelconque violence », regrette-t-elle.

Andjouza Abouheir

CONCOURS DE MAGISTRATURE

40 candidats admis à passer l'oral du 24 au 25 mai

Le ministre de la justice Mohamed Ousseine Djamalillaili, vient de rendre public les résultats du concours de magistrature organisé à Moroni le 14 au 15 avril. Ils sont 40 candidats sur 130 qui sont admis à passer l'oral du 24 au 25 mai prochain. Après l'oral, les 20 premiers candidats retenus vont poursuivre les cours de magistrature qui débiteront en septembre prochain.

Enfin, les résultats du concours de la magistrature sont tombés. Devant la presse hier, le ministre de la justice Mohamed Ousseine Djamalillaili, a annoncé que sur les 130 candidats

présentés au concours seuls 40 sont admis. Ces derniers vont passer les épreuves orales du 24 au 25 mai pour ne retenir que vingt candidats. Les vingt premiers suivront les cours de futurs magistrats à partir du mois de septembre prochain. « Comme vous le savez, on avait organisé un concours de recrutement des magistrats. Cela n'était pas facile, sachant qu'on n'a pas suffisamment de magistrats dans le pays. Pourtant, nous en avons vraiment besoin », avance Mohamed Ousseine Djamalillaili, tout en annonçant que c'était un concours national. « Une cinquantaine de magistrats en exercice ce n'est pas suffisant, vu le développement des

activités économiques, commerciales, et les crimes et délits qui augmentent dans le pays. On a donc jugé nécessaire de renforcer la capa-

cité en nombre de magistrats », poursuit-il.

Le ministère de la justice a sollicité la France par la voie de son

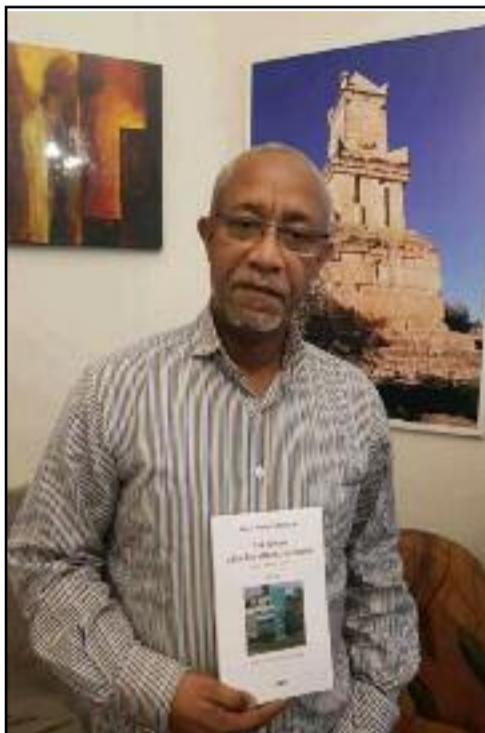
ambassade à Moroni d'appuyer l'organisation d'une formation de magistrats. « On a souhaité que la formation se fasse à Moroni pour qu'elle se base sur la loi comorienne. Heureusement, elle a accepté », avance le ministre tout en rassurant que cette fois ci, ça ne sera pas comme le concours de 2017, qui n'a pas abouti. Selon lui, cette formation consiste à bien former ces vingt jeunes qui seront admis et on aura des formateurs étrangers et nationaux. « Après cette formation, ils seront intégrés dans le corps judiciaire », conclut-il, tout en laissant entendre qu'une école de magistrature sera ouverte bientôt.

Nassuf Ben Amad



LIVRE :

" Un séjour chez les affreux barbares ", les témoignages face au régime révolutionnaire



Quarante-trois ans après l'assassinat du Mongozi Ali Soilihi, ses deux ans et demi de règne alimentent le débat. Bien qu'il ait réalisé beaucoup de choses en si peu de temps, d'autres remettent en cause la manière dont son commando Mwassi agissait et vont jusqu'à parler d'un régime meurtrier. Patrice Ahmed Abdallah relate dans « Un séjour chez les affreux barbares » les témoi-

gnages d'un jeune qui a été avec ses amis victimes des atrocités dans la geôle des Mwassi.

Les bienfaits de la gouvernance des deux ans et demi du régime révolutionnaire d'Ali Soilihi Mtsashiwa se font ressentir après son assassinat et pourtant, pendant ce court mandat, le régime était considéré comme « meurtrier » et « tortionnaire ». Dans « Un séjour chez les affreux barbares », l'auteur décrit les misères dans les geôles du commando Mwassi, les humiliations et les mauvais traitements réservés à ceux qui osaient « s'opposer et/ou critiquer » le sirikali ya wufwakuzi (régime révolutionnaire). Pour l'auteur, Patrice Ahmed Abdallah, il s'agit d'« un roman autobiographique dans la mesure où l'auteur inclut des événements appartenant à sa propre vie ». Et comme tous ceux qui ont connu cette période et toutes « les atrocités » dont ont été victimes une partie des Comoriens, Patrice Ahmed Abdallah, natif d'Iceni, une ville dont une dizaine de personnes serait tombée par balles, fait savoir que les 124 pages qui constituent ce récit ne constituent « ni accusations ni procès ».

« Il s'agit des témoignages vécus par un adolescent, d'ailleurs, celui-ci ne porte ni jugements ni réflexions mais se contente de relater une histoire : la sienne, vécue à une époque où le pays traversait une période inhabituelle »,

explique l'auteur. Dans ce récit, tout commence avec l'emprisonnement d'un groupe de collègues dont faisait partie le personnage principal du roman, « dans le camp des commandos Mwassi ; les atrocités dont lui et ses compagnons de geôle ont été victimes ». Un emprisonnement dont la rébellion serait l'origine. Avaient-ils le droit ou pas de contester la décision de transfert du collègue d'Iceni à Mbachilé ? L'auteur n'émet aucun commentaire là-dessus peut-être comme il l'a dit « il n'est ni questions de jugements ni de réflexions ».

Bien qu'il ne le considère pas comme un roman d'histoire ni de politique malgré qu'il livre dans celui-ci « un récit sous forme de témoignage », Patrice reconforte sa position et affirme ne pas faire le procès d'un régime mais « le témoignage d'une histoire personnelle vécue pendant la révolution soilihienne ». Une histoire personnelle. L'auteur serait-il Sayidaly, le personnage principal ? Questionné sur les personnages cités dans ce livre pour prouver le côté autobiographique de l'œuvre, l'éditeur de Kalamu Des îles dit que « tous les personnages cités dans le livre ont bel et bien existé. Quant aux noms, certains sont fictifs et d'autres vrais ».

Dr Soulimane Soudjay, Juriste-politologue et préfacier de ce roman fait une faible comparaison entre « La République des Imberbes » de Mohamed Tohiri, « L'indépendance dans la citerne » d'El Aniou et « Un séjour

chez les affreux barbares » mais contrairement aux deux premiers, Dr Soulimane Soudjay met l'accent sur les détails apportés dans celui-ci à travers « un style lyrique et enlevé ». L'auteur semble être de cet avis et cite en reprenant les mots de Soulimane. « La République des Imberbes est une critique romancée de la période et du régime d'Ali Soilihi, L'indépendance dans la citerne est une sorte de réquisitoire contre le régime révolutionnaire d'Ali Soilihi et quant à Un séjour chez les affreux barbares, c'est un récit, à peine romancé, pour les besoins de la narration, de ce que l'auteur a vécu dans sa chair et dans ses tripes alors qu'il n'était qu'un jeune adolescent insouciant et encore indifférent à la politique ».

« La lecture de ces trois ouvrages permettront certainement de susciter le débat sur la période dite révolutionnaire d'Ali Soilihi, un débat contradictoire mais que j'appelle de mes vœux, constructif », insiste-t-il. Ce n'est pas parce que l'auteur raconte les faits au détail près que l'homme ne peut pas interagir et condamner et Patrice Ahmed Abdallah dit que « avec le recul, je condamne vigoureusement l'assassinat d'Ali Soilihi-le Mongozi-, comme j'ai condamné ceux de nos présidents ». Le débat est une nouvelle fois lancé...

A.O Yazid



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM



COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2021/005/ MAPE/PIDC/AMI/ERCPA

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉLISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ET DE RÉHABILITATION EN VUE DE LA CRÉATION ET DU FONCTIONNEMENT DES PÔLES AVICOLES DANS LES CRDE DE SIMBOUSSA, FOMBONI ET OUANI »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de sa mission, le PIDC lance un Avis à Manifestations d'Intérêts, en vue de recruter « un consultant individuel pour la réalisation d'une étude d'évaluation et de réhabilitation pour la création et du fonctionnement des pôles avicoles au sein des CRDE de Simboussa, Fomboni et Ouani » dont les responsabilités, tâches, ainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission est de réaliser une étude d'évaluation et de réhabilitation pour la création des pôles avicoles dans les CRDE de Simboussa, de Ouani et de Fomboni, afin de faciliter l'approvisionnement des poussins aux producteurs et de contribuer à promouvoir le développement du secteur avicole dans le pays.

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (DNSAE), et du Secrétariat Général du Ministère en charge de l'agriculture, le Consultant sera responsable des tâches suivantes :

- Réaliser une analyse documentaire sur la base des travaux et études existantes ;
- Réaliser un diagnostic du secteur avicole dans les zones couvrant les 3 CRDE, notamment les aspects institutionnel, réglementaire, organisationnel, technique, sanitaire, commercial, et économique ;
- Faire une évaluation et réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une pépinière volaille dans chacun des trois CRDE ;
- Elaborer, concevoir un plan d'affaires (business plan) de chaque pépinière etc.

3. Profil du consultant

- Être diplômé(e) d'ingénieur en sciences vétérinaires et zootechniques, en production animale, en élevage, en agroéconomie ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir une expérience avérée dans la réhabilitation ou la mise en place des couvoirs familiales/modernes (diagnostic, élaboration des plans et mise en œuvre) ;
- Avoir une expérience d'au minimum dix (10) ans dans les domaines de la consultation et de la gestion des projets de développement, notamment dans des domaines relatifs à la reproduction et génétique animale, à l'alimentation des animaux, à l'économie de l'élevage, à l'intégration agriculture-élevage et à la recherche sur l'élevage volaille ;
- Avoir mis en œuvre au moins 3 missions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte avicole comorien ;
- Avoir l'expertise en planification opérationnelle, et en conception des plans d'affaires ;
- Avoir une connaissance sur les procédures des projets de la Banque Mondiale.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le

Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel (SCI) ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet,
- Un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et être déposées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 13 mai 2021 à 17 h 00 (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/005/MAPE/PIDC/AMI/ECFPA » au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER Moroni. Email projetpidc@gmail.com

Lancé le 29 avril 2021